

Viticulture



n°10
20 mai 2025



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Climatologie

Pluviométrie : inondation dans le Var

Phénologie

Grenache : proche à quelques jours de retard par rapport à 2024

Maladie

Oïdium : risque modéré à fort à partir du stade 10 FE

Mildiou : risque très fort à alerte

Black rot : nouvelles taches observées

Flavescence dorée : 1^{er} traitement obligatoire du 04 au 15 juin pour les secteurs à 2 ou 3 traitements

Ravageurs

Vers de la grappe : réaliser les bilans de fin de première génération

Pyrale du Daphné : début du vol en cours sur tous les départements

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note nationale abeille

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Notes nationales

Biodiversité

Les auxiliaires de la vigne

A surveiller

Ambroisie

Datura Stramoine



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Suites aux importantes pluies survenues aujourd'hui dans le Var, une cellule de crise sera mise en place.
Des précisions seront apportées dans le prochain BSV

PHENOLOGIE



Stade I :
1ères fleurs



Stade H :
10-13 FE*
Boutons floraux
séparés



Stade G :
7-8 FE*
Boutons floraux
aggrégés

Grenache

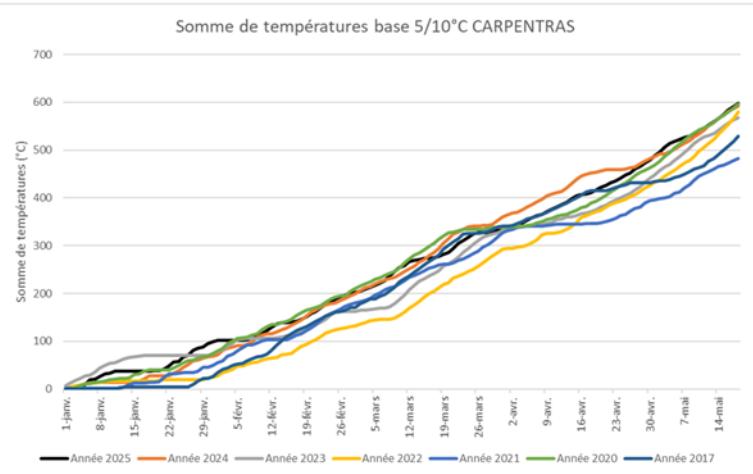
*FE: Feuilles étaillées
Photos CA84

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 10-12 FE à pleine floraison 1ères fleurs majoritaire	Stade 9-10 FE à 1ères fleurs 11-13 FE majoritaire	Stade 8-9 FE à 1ères fleurs 10-12 FE majoritaire	Stade 7-8 FE à 12-13 FE 9-11 FE majoritaire	Stade 6-7 FE à 10-12 FE 8-10 FE majoritaire	Stade 5-6 FE à 10-11 FE 7-9 FE majoritaire

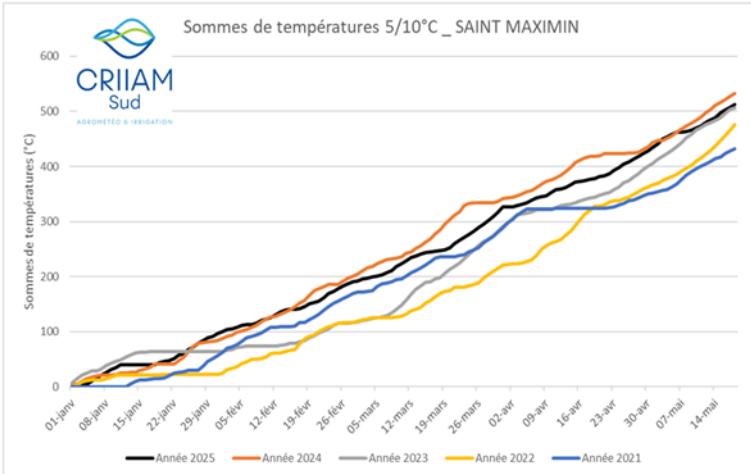
Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme des températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 19 mai indique que, au 20 mai, l'année 2025 est proche de 2024 voire quelques jours de retard.

VAUCLUSE

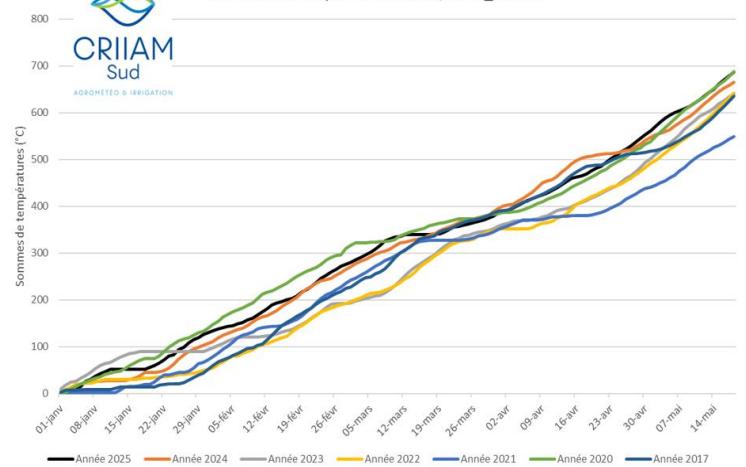


VAR



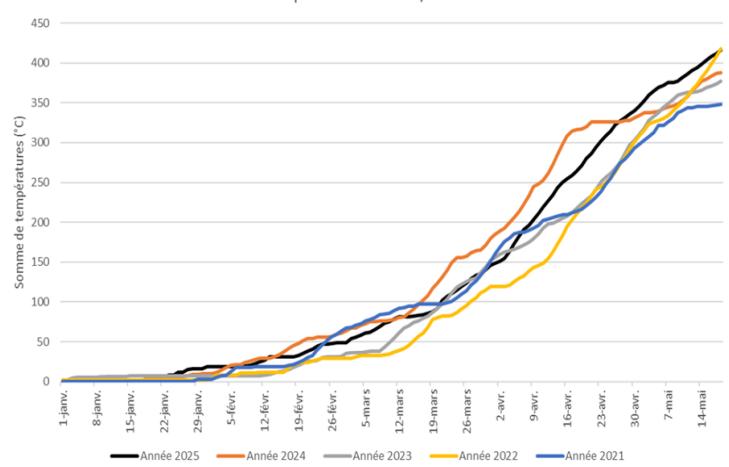
BOUCHES DU RHONE

Sommes de températures base 5/10°C _ BERRE



HAUTES ALPES

Somme de températures base 5/10°C REMOLLON



Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAE, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

MALADIE

OÏDIUM

Biologie: [Cf bulletin n°6](#)

Oïdium sur feuilles



Photos CA83

Observations

Sur 100 parcelles observées du 14 au 20 mai, 5 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (majoritairement entre 0 à 10 feuilles oïdiées sur 100 ceps).

Parcelles natures: sur 20 parcelles observées, 2 parcelles ont des symptômes sur feuilles.

Estimation du risque

Cépages sensibles à 5-6 feuilles + secteurs avec parcelles ayant atteint le stade 10 feuilles étalées majoritairement



Si le stade est atteint et/ou présence de symptômes

AUCUN	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT	TRÈS FORT	ALERTE
-------	--------	--------	------	-----------	--------

Autre cas



AUCUN	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT	TRÈS FORT	ALERTE
-------	--------	--------	------	-----------	--------

OÏDIUM

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

MILDIOU

Biologie : Cf bulletin n°9

Mildiou sur feuille et inflorescence



Photos CA84 / CA83

Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies du 06-07, 09 et 11 mai sont en **cours de sorties**.

La pluie du 14 mai a été favorable à une contamination très forte selon les secteurs (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles autour du 24 mai.

Observations

De nouvelles taches sur feuilles et des symptômes sur inflorescences ont été observées. Ces symptômes sont en augmentation en tous secteurs.

Sur 43 parcelles observées du 14 au 20 mai, 24 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 5 sur inflorescences.

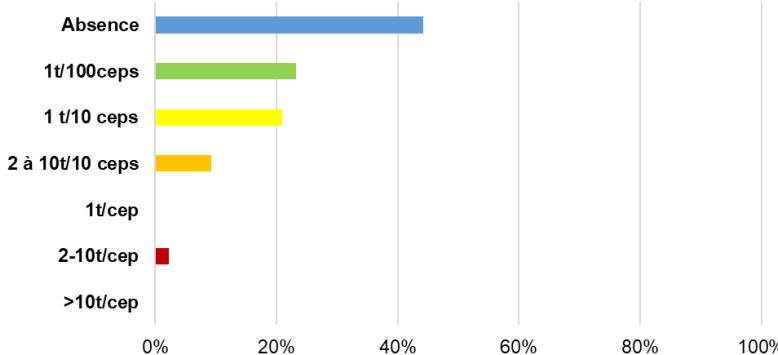
MILDIOU

Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

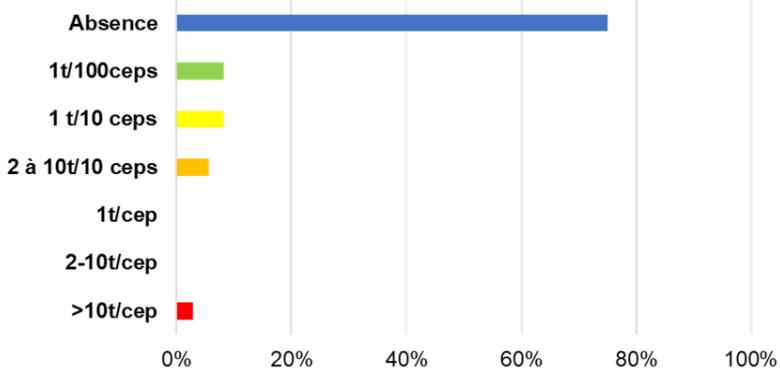
Observations

Mildiou sur feuilles: fréquence et intensité

2025



2024



Parcelles natures: sur 10 parcelles observées, 6 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 5 parcelles sur inflorescences.

Estimation du risque

En cas de pluie et/ou de rosées



Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

Les symptômes issus de la pluie du 11 mai sont en **cours de sorties**

Les pluies du 13,14 et 16 mai ont été favorables à des contaminations fortes à très fortes selon les secteurs (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles autour du 24 mai.

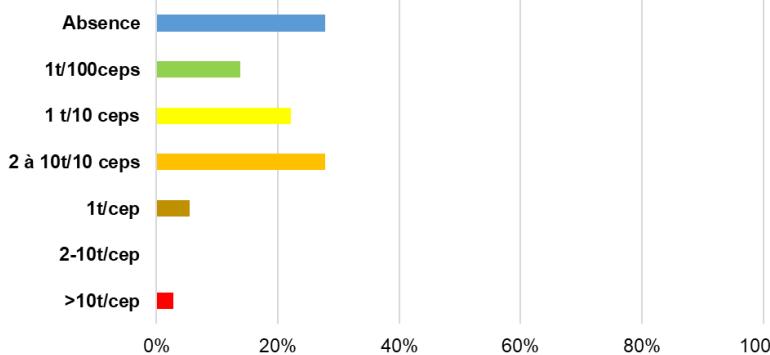
Observations

De nouvelles taches sur feuilles et des symptômes sur inflorescences ont été observées. Ces symptômes sont en augmentation en tous secteurs.

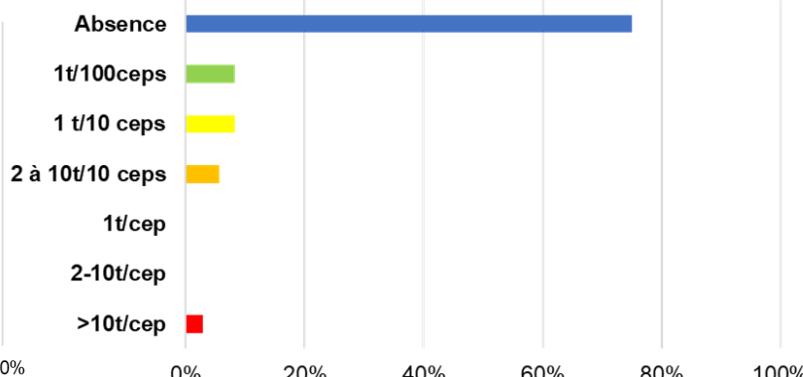
Sur 36 parcelles observées du 14 au 20 mai, 26 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 11 sur inflorescences.

Mildiou sur feuilles: fréquence et intensité

2025



2024



MILDIOU

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Parcelles natures : sur 7 parcelles observées, 3 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 2 parcelles sur inflorescences

Estimation du risque

↓ En cas de pluie et/ou de rosées



Territoire Hautes Alpes

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies du 04 au 09 mai seront visibles dans les prochains jours.

Les pluies du 11 et 14 mai ont été favorables à des contaminations fortes (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 28 mai.

Observations

A ce jour, pas de foyer primaire observé.

🔍 Rechercher les foyers primaires issus de ces contaminations.

Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbiber d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

Estimation du risque

↓ En l'absence de pluie et de foyers primaires



Territoire Provence

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies localisées du 09 au 13 mai sont en **cours de sorties**.

Les pluies du 16 et 17 mai ont été favorables à des contaminations faibles à fortes selon les secteurs (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles autour du 24 mai.

Observations

De nouvelles taches sur feuilles et des symptômes sur inflorescence ont été observées.

Sur 27 parcelles observées du 14 au 20 mai, 14 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 6 sur inflorescences.

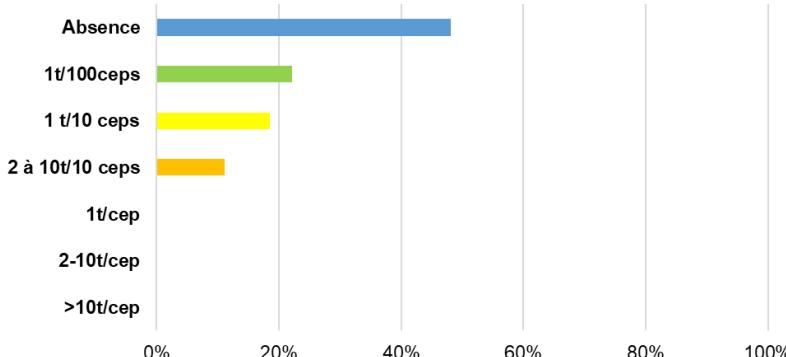
MILDIOU

Territoire Provence

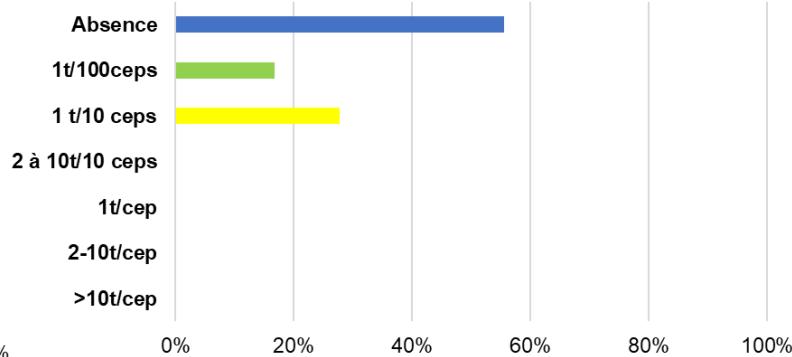
Observations

Mildiou sur feuilles: fréquence et intensité

2025



2024



Parcelles natures : sur 3 parcelles observées, 2 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 1 sur inflorescence.

Estimation du risque



En cas de pluie et/ou rosées



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK-ROT

Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.



Pour plus d'information, cliquer [ici](#)



pycnides

Tache de black-rot avec des pycnides (Source : INRAE)

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante. La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Analyse du risque

Les symptômes issus des pluies du 04-05 mai pourraient être visibles ces prochains jours.

Rappel: La pluie du 11 mai a occasionné des contaminations. Les symptômes pourraient être visibles autour du 25 mai.

Observations

Sur 95 parcelles observées, 38 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 2 parcelles sur inflorescences.

Parcelles natures: sur 20 parcelles observées, 14 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 1 sur inflorescence.

Estimation du risque

Parcelles avec présence de symptômes réguliers en cas de pluie ou de longue humectation

Autre cas : parcelles sans symptôme



AUCUN	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT	TRÈS FORT	ALERTE	AUCUN	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT	TRÈS FORT	ALERTE
-------	--------	--------	------	-----------	--------	-------	--------	--------	------	-----------	--------

Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

- Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
- Arracher les vignes abandonnées
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine**Biologie :**

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aouïtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Scaphoideus titanus adulte**Larves de Scaphoideus titanus****Symptômes de flavescence dorée**

DATE DE TRAITEMENT POUR PACA/SUD DROME: les cartes seront disponibles prochainement.

Zones à 2 et 3 traitements et vignes mères:

T1 du 04 au 15 juin (intervenir si possible en début de période en zones précoces, en fin de période en zones tardives)

T2: renouvellement à 14 jours en conventionnel, à 10-12 jours en AB

Pour les parcelles en AB en zones à 3 traitements: 2 renouvellements à 10 jours

Zones à 1 traitement: du 11 au 22 juin

RAVAGEURS

VERS DE LA GRAPPE

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljunghiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).



Glomérule



Pontes (p) sur bractée

Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations

Des glomérules ont été observés sur les secteurs précoces et médians.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.



Réaliser les bilans de fin de première génération en pleine floraison

Prévisions du modèle ACTIV

	Début vol GII
Secteur très précoce	A partir du 30 mai
Secteur précoce	Trop tôt
Secteur médian	Trop tôt
Secteur tardif	Trop tôt
Secteur très tardif	Trop tôt

VERS DE LA GRAPPE

Estimation du risque

↓ Si faible présence de vers de la grappe en 3^{ème} génération en 2024 et faible présence de larve 1^{ère} génération en 2025



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

Observations

Les captures continuent dans les Bouches du Rhône (Tarascon) et le Vaucluse (Châteauneuf du Pape). Les premiers papillons ont été piégés dans le Var (La Londe les Maures), La Fare les Oliviers (Bouches du Rhône) et dans le Sud Drôme (Tulette, Suze la Rousse).

Analyse de risque



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2025 - [ICI](#)

NOTE NATIONALE ABEILLE



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal

BULLETIN DE
SANTE DU VEGETAL
ÉCOPHYTO

Abeilles - Pollinisateurs, Des auxiliaires à préserver



Pour lire la note
complète

La protection des cultures et des insectes polliniseurs

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché

- > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes
 - Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
 - Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'excédent (*Ephy, Guide Phytois, Phytodata*)



2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- > Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- > Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjoints (sauf produits d'éclaircissement)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- > Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un regroupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'excédents.
- > Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- > Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'excédents, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est > 3 beaufort soit > 19 km/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 km/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance \(ANSES\)](#) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
OFB ASSOCIATION
BULLETIN de SANTE du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
OFB ASSOCIATION
BULLETIN de SANTE du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Cliquer sur l'image pour lire la note complète

Coléoptères & santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
OFB ASSOCIATION
BULLETIN de SANTE du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

PHOTO : VINCENT ROUSSEAU

Vers de terre & santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
OFB ASSOCIATION
BULLETIN de SANTE du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Papillons & santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
OFB ASSOCIATION
BULLETIN de SANTE du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
OFB ASSOCIATION
BULLETIN de SANTE du VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO



Une plante envahissante dangereuse pour la santé. Chacun doit agir !

Les plantules d'Ambroisies à feuilles d'armoise sont de sortie et sont (déjà) présentes dans notre région. Les cotylédons, ronds et souvent rouges sur le dessous, sont encore bien visibles sur les plantules.

Il est donc temps de (re)partir à la chasse, pour passer un été serein !
Pensez à vous protéger avec des gants !



LA RECONNAÎTRE

- feuilles du même vert sur les deux faces
- feuilles profondément découpées
- fleurs sur de longs épis
- pas d'odeur quand on la froisse



LA SIGNALER

PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALLEMENT
AMBROISIE

www.signalement-ambroisie.fr
www.solidarites-sante.gouv.fr

SON POLLEN EST TRÈS ALLERGISANT !

L'objectif de la lutte contre les ambroisies est d'interrompre leur cycle de développement, afin d'éviter la dispersion de pollen et la production de graines.

- Sur ma propriété : je l'arrache et la laisse sur place.
- Hors de ma propriété : je signale la zone infestée.
- Hors de ma propriété, sur un terrain public ouvert au public : s'il y a seulement quelques plants, je les arrache, les laisse sur place et signale la zone.

Si vous observez de l'ambroisie, signalez la plante sur la plateforme « Signalement Ambroisie » :

- Site web : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>
- Application mobile Signalement Ambroisie (disponible sur Android et App Store)
- Mail : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez regarder notre vidéo : [«Comment reconnaître une plantule d'Ambroisie à feuilles d'armoise ?»](#)



Datura stramoine

Datura stramonium

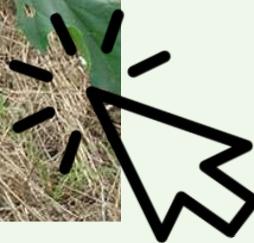
Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales. Famille : Solanaceae.

Genre : Datura - Espèce : stramonium - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



Le datura est une plante annuelle herbacée de la famille des solanacées produisant des alcaloïdes atropiniques, substances toxiques pour l'homme et l'animal. Soyez vigilant

Cliquer sur l'image pour lire la note complète

Plante robuste, à tige épaisse, se ramifiant en parasol.

Feuilles pétiolées, entières ou souvent grossièrement dentées.

Fleur solitaire, grande, blanche ou mauve, pédicellée, pentamère (1); calice tubulaire à lobes dentiformes; corolle en trompette, plissée longitudinalement, à lobes à peine marqués, mais à apex matérialisés par de longs mucrons (1, 2).



Datura ferox

Fruit: grosse capsule ovoïde généralement épineuse (3).



Datura wrightii



2 pérennes
Datura wrightii,
Datura innoxia (en bas à droite)

4 espèces présentes en France

2 annuelles

Datura stramonium

Cliquer ici pour voir la fiche d'identification complète



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Hautes Alpes, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)